

Paris, le 18 décembre 2017

Elections ordinales 2018 : l'Ordre des médecins lance une campagne de mobilisation

« Notre voix au cœur de la santé, je vote ! »

Le Conseil national de l'Ordre des médecins lance une campagne de mobilisation pour les élections ordinales en 2018, intitulée « Notre voix au cœur de la Santé, je vote ». Cette campagne informe les médecins des futures élections de l'Ordre dans leur département et permet de mieux connaître l'ensemble des missions de l'Ordre. Elle tend à mobiliser les médecins comme acteurs centraux des évolutions de notre système de santé.

Alors que les élections ordinales en 2018 verront un profond renouvellement de l'Ordre par l'instauration de la parité et d'une limite d'âge pour s'y présenter, le Conseil national de l'Ordre lance un plan inédit de mobilisation au vote.

Ce plan s'inscrit dans une dynamique nationale déjà largement reconnue, notamment lors de la grande consultation de l'automne 2015, du Livre blanc qui en était issu ou des échanges menés avec les candidats lors des élections présidentielles.

« Le devoir du Conseil national de l'Ordre, c'est d'inciter les médecins au vote », affirme le Dr Patrick Bouet, Président du Conseil national de l'Ordre des Médecins. « Ces élections sont un moment essentiel de la vie médicale ; elles représentent une opportunité de consolider l'écoute des médecins et de participer à la montée en puissance de nos enjeux dans le débat public. C'est aux médecins de s'engager pour une organisation des soins qui les place au cœur de la santé. »

C'est dans cette optique que cette campagne est portée par un slogan fédérateur « Notre voix au cœur de la Santé, je vote », et s'accompagne de cinq raisons d'aller voter :

1. Partager ma vision du système de santé ;
2. Être au cœur du système de santé avec l'Ordre ;
3. Avoir des réponses pratiques dans mon exercice quotidien ;
4. Défendre les principes déontologiques de ma profession ;
5. Exercer mon droit de citoyen.

www.conseil-national.medecin.fr

Contact presse

 [@ordre_medecins](https://twitter.com/ordre_medecins)

Charles Van den Boogaerde
06 30 10 85 57

Lancé officiellement ce lundi 18 décembre, le plan de mobilisation met l'accent sur les supports digitaux, pour toucher le plus directement les médecins :

- Un espace web dédié : <https://www.conseil-national.medecin.fr/elections>,
- Des outils pédagogiques, dont une présentation numérique, des vignettes et des infographies, téléchargeables sur le site dédié.
- Une publication d'un Bulletin de l'Ordre des Médecins spécial élections ;
- Des contenus ciblés d'incitation au vote sur Twitter avec le hashtag #ElectionsOrdre.

Cette campagne se poursuivra tout au long de l'année 2018 et sera enrichie par de nouveaux contenus dès le début d'année, diffusés dans les médias et sur les réseaux sociaux.

Un kit de l'ensemble de ces outils est mis à disposition de chaque conseil départemental afin que les territoires puissent être le relai de proximité de cette campagne nationale.

Par ailleurs, le Conseil national de l'Ordre des médecins reprendra à partir du 12 janvier la diffusion de son film de valorisation de la profession de médecin « Médecins, notre engagement c'est pour la vie », diffusé originellement dans le cadre de la grande consultation menée par l'Ordre en 2015.